

19 décembre 2022

Mise à jour des formulaires obligatoires pour une demande d'autorisation environnementale auprès du MELCCFP

Le 13 décembre 2022, le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a publié une nouvelle version de plusieurs des formulaires devant être utilisés pour déposer une demande d'autorisation environnementale. Ces formulaires peuvent être utilisés dès à présent, et devront obligatoirement être utilisés à partir du 13 février 2023. En effet, le MELCCFP acceptera uniquement cette nouvelle version des formulaires pour toute demande d'autorisation déposée à compter du 13 février 2023.

Les formulaires ayant été modifiés portent la mention « *Version (2022-12) obligatoire dès le 13 février 2023* » et peuvent être récupérés sur le [site internet du MELCCFP](#).

Voici une liste de certains formulaires que nos membres sont susceptibles d'utiliser et qui ont été modifiés en date du 13 décembre (nous vous invitons à consulter le [site internet du MELCCFP](#) pour la liste complète) :

Formulaires généraux

- AM16a – Identification du demandeur
- AM16b – Description de projet
- AM16c – Identification des activités et des impacts
- AM27a – Identification du demandeur du projet modifié
- AM27b – Description du projet modifié
- AM27c – Identification des activités et des impacts du projet modifié

Formulaires de déclaration

- AM36 – Déclaration d'antécédents
- AM16d – Déclaration du professionnel ou autre personne compétente

Formulaires d'activités

Prélèvement d'eau

- AM168 – Prélèvement d'eau

Gestion des eaux

- AM177a – Établissement, modification ou extension d'un système d'aqueduc
- AM177b – Installation de production d'eau destinée à la consommation humaine
- AM190a – Établissement, modification ou extension de systèmes d'égout (réseau)
- Am190b – Établissement, modification ou extension de systèmes d'égout (traitement)
- AM204 – Appareil ou équipement destiné à traiter les eaux usées ou contaminées
- AM217a – Établissement, modification ou extension d'un système de gestion des eaux pluviales drainant un site à risque
- AM217b – Établissement, modification ou extension d'un système de gestion des eaux pluviales ne drainant pas un site à risque

Travaux et interventions dans des milieux humides et hydriques

- AM314a – Travaux, constructions ou autres interventions dans les milieux humides et hydriques
- AM314b – Intervention dans les milieux humides et hydriques — Exploitation de tourbe

Appareil ou équipement de traitement d'un rejet de contaminants dans l'atmosphère

- AM300a – Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère : collecteur à voie humide
- AM300b – Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère : dépoussiéreur à filtre
- AM300c – Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère : dépoussiéreur mécanique
- AM300d – Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère : électrofiltre
- AM300e – Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère : traitement thermique
- AM300f – Installation et exploitation d'un appareil ou équipement destiné à prévenir ou faire cesser un rejet de contaminants dans l'atmosphère : autre type d'appareil ou d'équipement de traitement d'air

Installation d'élimination de matières résiduelles

- AM67a – Centre de transfert de matières résiduelles à des fins d'élimination
- AM67b – Installation d'incinération de matières résiduelles
- AM67c – Lieu d'enfouissement de débris de construction ou de démolition

Installation de valorisation de matières résiduelles

- AM245b – Stockage, utilisation et traitement de matières résiduelles à des fins de valorisation

Autres activités

- AM76 – Établissement et exploitation d'un lieu d'élimination de neige
- AM122 – Établissement et exploitation d'une usine de béton bitumineux
- AM292a – Stockage de bois traité
- AM292b – Stockage de sels de voirie et d'abrasifs
- AM347 – Ouvrage pour recueillir les eaux de ruissellement ou pour rabattre les eaux souterraines près d'une tourbière ouverte
- AM348 – Construction, élargissement et redressement d'un chemin à proximité de certains milieux
- AM45 – Activité assujettie dans une autorisation gouvernementale

Formulaires de description complémentaire

- AM17a – Historique du terrain (sols)
- AM22 – Programme de contrôle des eaux souterraines

Formulaires d'impact

- AM18a – Bruit
- AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols
- AM18c – Rejets atmosphériques
- AM18d – Rejets d'un effluent (eau)
- AM18e – Autres impacts environnementaux
- AM18f – Milieux humides et hydriques

Formulaires de renouvellement d'une autorisation ministérielle

- AM-LQE-31.81 – Renouvellement d'un prélèvement d'eau
- AM-LQE-70.14 – Renouvellement de la gestion de matières dangereuses

Formulaires d'évolution d'une autorisation ministérielle

- AM-LQE-31.0.2 – Avis de cession d'une autorisation



Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec

ACRGTQ

Siège social

435, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 2J5

Tél. : 418 529-2949 / 1 800 463-4672

Télec. : 418 529-5139